

TROPHEE DES PETITES & PETITS GOLFEURS

4 novembre 2023 – Golf de Lyon Verger
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes : **vendredi 27 octobre**
Clôture des inscriptions des équipiers : **vendredi 27 octobre**

Conditions de participation

Pour les Comités

Le Comité Départemental ou Territorial peut inscrire :

- Une équipe composée de 3 filles U10 dont au moins une U8
- Une équipe composée de 5 garçons U10 dont au moins deux U8

Pour les joueurs

- U10 (nés en 2013 et 2014).
- U8 (nés en 2015 et après).

Le joueur doit être licenciés dans un club du département, avec une licence active, et un certificat médical enregistré. Il n'y a pas de limitation d'index mais le drapeau jaune est recommandé.

Forme de jeu

Filles : 1 Simple (18 trous) + 1 double (9 trous) en scramble / score maximum 9.

Garçons : 3 simples (18 trous) + 1 double (9 trous) en scramble / score maximum 9.

Le mixage entre U8 et U10 est autorisé dans la composition des doubles.

Le départ (en shotgun) se fait à 10h.

Le parcours est aménagé selon les distances préconisées par la fédération (Repère VII – Orange).

Engagement

Les équipes sont engagées par les Comités Départementaux.

L'inscription d'une équipe inter-comités est à soumettre à la ligue pour validation.

Droits d'engagement : 160 € par comité.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équipiers.

L'inscription des joueurs de chaque équipe se fait par retour à la Ligue du tableau d'inscription prévu à cet effet. Ce tableau doit impérativement être envoyé complété par mail à la Ligue.

Chaque Comité doit OBLIGATOIREMENT nommer et inscrire sur le tableau des « suiveurs officiels de partie » dans les conditions ci-dessous :

- 2 suiveurs de partie pour l'équipe garçon.
- 1 suiveur de partie pour l'équipe fille.

Un malus de 10 coups sera appliqué sur le cumul des coups de l'équipe pour chaque suiveur absent le jour de l'épreuve, à savoir :

- Absence d'un suiveur = + 10 coups.



- Pour les équipes garçons uniquement, absence de deux suiveurs = + 20 coups.

Classement

Le classement des équipes se fait par addition des scores des joueurs ou joueuses de chaque équipe.

Seules les équipes complètes (3 filles et 5 garçons) peuvent être primées sur le podium.

En l'absence d'un joueur, le score est remplacé par le plus mauvais score +1 coup.

Les scores des équipes en double comptent double.

Les 3 premières équipes garçons et filles seront récompensées.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire.

La présence de 3 suiveurs de partie par Comité est obligatoire.

Les joueurs et les suiveurs de partie recevront un panier repas offert au départ de la compétition.

